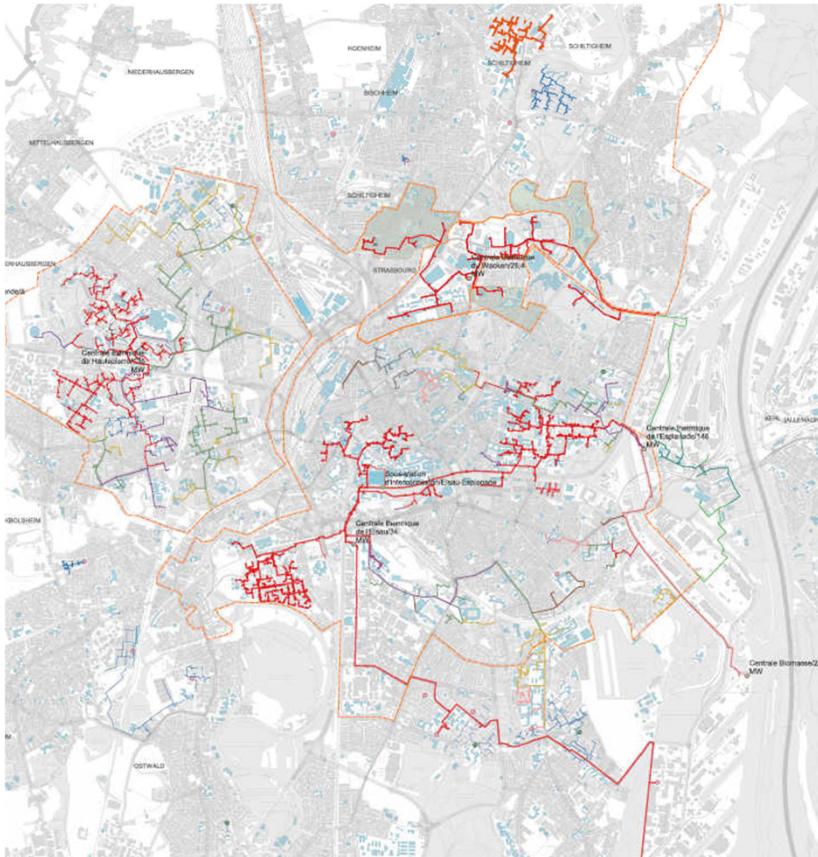


Constitution d'une SEMOP Réseau de chaleur

Valorisation de chaleur fatale transfrontalière

Le 08 Mars 2023

Une dynamique de développement



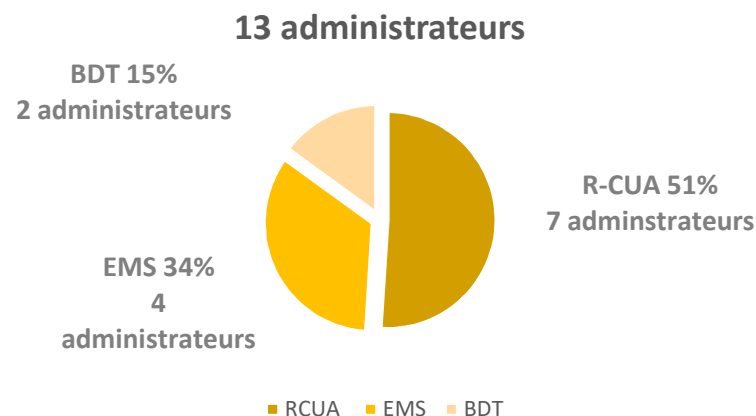
2021	2030
4 réseaux de chaleur:	3 réseaux de chaleur + 1 nouveau réseau crée
400 GWh d'énergie livrée	816 GWh d'énergie livrée
40 % ENR (biomasse 30% + UVE 10%)	83 % ENR&R : Chaleurs fatales, biomasse,...

Contribution aux politiques publiques de transition énergétique :

- Outil de transition énergétique aux mains des collectivités
- Solution d'approvisionnement d'ENR&R proposée aux secteurs denses
- Coût maîtrisé de l'énergie dans le temps long, grâce à une mixité énergétique renouvelable diversifiée.

Les objectifs de la collectivité dans le cadre du renouvellement du contrat

- **Une gouvernance renforcée** : Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP)
- **Fiabilisation et modernisation des réseaux** : Programme de renouvellement massif accompagné d'un plan de prévention et d'investigation
- **Fusion de deux réseaux existants, densification, élargissement du périmètre concessif**
- **Taux de couverture minimale de 65% EnR&R** en cohérence avec les objectifs de la stratégie énergétique de l'EMS
- **Maintien d'un prix usager soutenable dans la durée**
- **Interconnexion des réseaux**
- **Durée du contrat** : 20 ans à partir du 01/10/2022



La Présidente du CA est une élue

La Présidente représente le Conseil d'administration. Elle organise et dirige les travaux de celui-ci, dont elle rend compte à l'assemblée générale. Elle veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

instances de gouvernance de la société :

1/ Conseil d'Administration:

En cas de partage, la voix de la présidente est prépondérante

2/ Conseil Consultatif Technique :

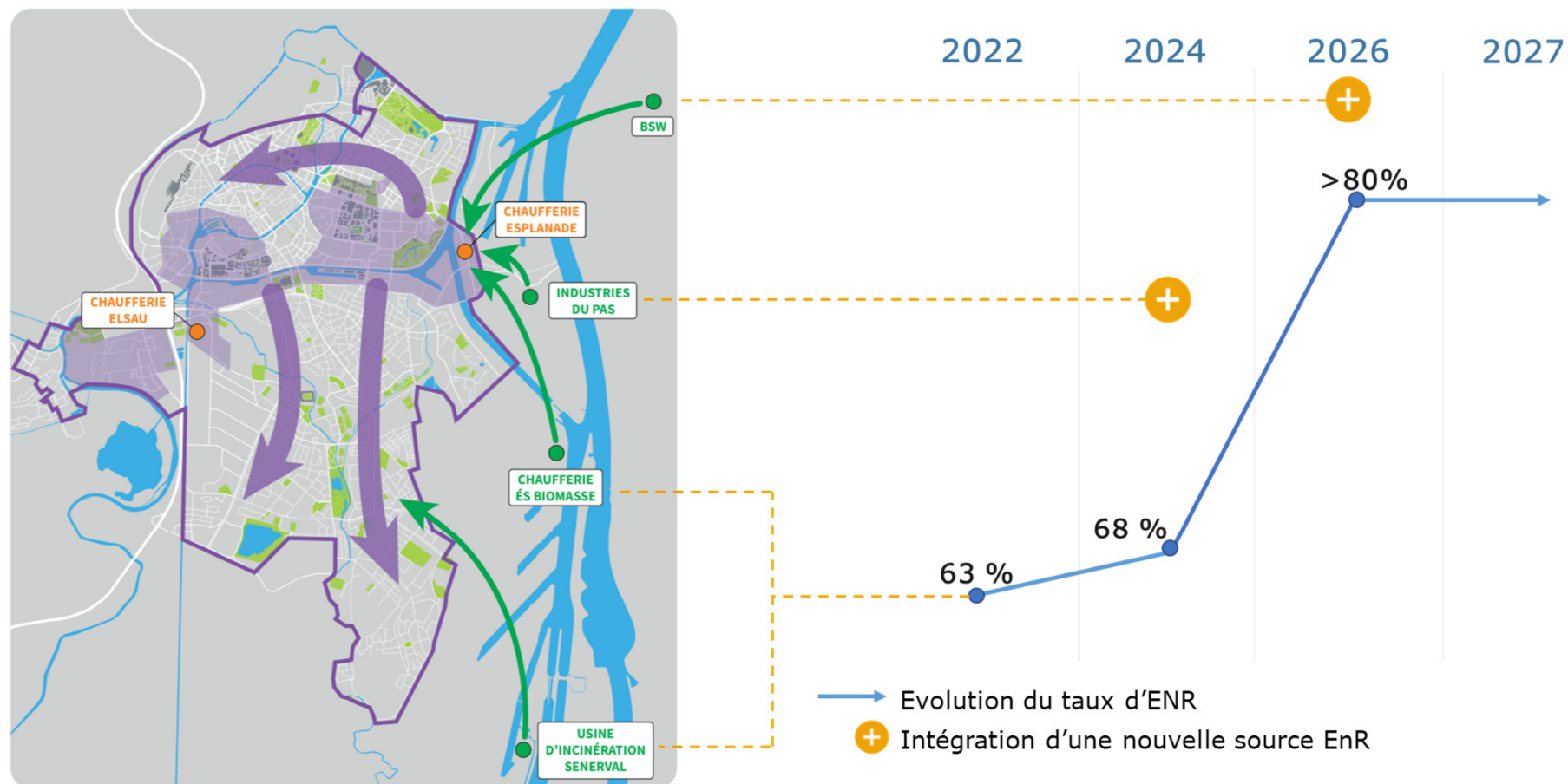
Émet des avis techniques, juridiques et financiers sur tous les engagements à soumettre au Conseil d'administration et relevant des Décisions Stratégiques (Représentants: 3 EMS- 3 RCUA – 1 BDT)

Un cadre et une gouvernance des politiques de distribution d'énergie de la collectivité

- Schéma directeur des énergies
- Schéma directeur des réseaux de chaleur
- Comité de pilotage réseaux de chaleur.

Une procédure réglementaire longue et exigeante

- 23 octobre 2020: délibération du lancement de la procédure de désignation
- 3 novembre 2020: publication du DCE
- 14 juin 2021 au 13 juillet 2021: 2 tours de négociations
- 15 novembre 2021: remise des offres finales
- Janvier 2022 : Arbitrage et closing
- 25 mars 2022: Délibération d'attribution de la SEMOP à R-CUA
- Avril – mai 2022 : Notification d'une opération de concentration à l'autorité de la concurrence
- 1 juillet 2022: Début du tuilage
- 1 octobre 2022: prise d'effet du contrat de concession



+ 35 km de réseaux
+ 86 GWh d'énergie livrée

Mise en œuvre d'une communauté énergétique de destin à l'échelle transfrontalière.

- **Projet transfrontalier franco-allemand**, dans l'esprit du Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande d'Aix-La-Chapelle du 22/01/19.
- **Objet** : Valorisation du potentiel de chaleur fatale de l'aciérie BSW (134GWh/an), au profit :
 - Du réseau de chaleur Strasbourg centre Énergie : 80 GWh/an à la mise en service, 17% du mix énergétique futur.
 - Du réseau de chaleur de la Ville de Kehl à la mise en service : 3 GWh/an.

Un potentiel de croissance :

- De production, par de futurs investissements sur d'autres équipements de BSW.
- D'enlèvement accru (froid, extension du réseau, nouveaux clients industriels).
- **Projet s'inscrivant dans la trajectoire de l'Eurométropole 100% ENR&R en 2050 :**
 - Accroissement du bouquet énergétique décarboné
 - Réduction des pollutions atmosphériques
 - Prix maîtrisé dans la durée

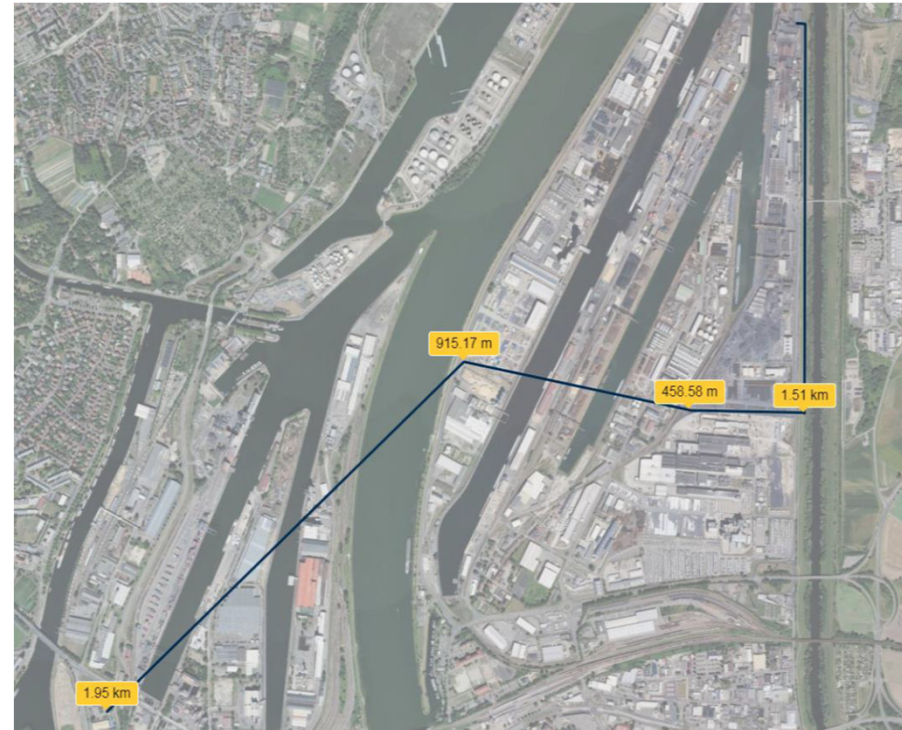
- **Constitution de la SEML (Société d'Economie Mixte) Calorie Kehl-Strasbourg :**

	Part du capital total
Eurométropole de Strasbourg	46,75%
Ville de Kehl	12,75%
Land Bade-Wurtemberg	12,75%
Région Grand Est	12,75%
Banque des territoires – Groupe Caisse des Dépôts	15%

La société BSW détiendra une action symbolique.

- **Capital social :** 4,15M€
- **Objet social :** Financement, construction et exploitation ultérieure de la conduite de transport de chaleur entre l'aciérie de Kehl et l'Esplanade.
- **Intérêts de la forme juridique :**
 - Gouvernance publique sur le long terme;
 - Gouvernance transfrontalière équilibrée;
 - Maîtrise de la ressource énergétique;
 - Maîtrise des prix au profit des clients et de la transition énergétique des territoires.

- **Tracé de réseau 5,5 Km, soit :**
 - ✓ Pour partie, conduite en tranchée;
 - ✓ Conduite en micro-tunnelier sur 2,5Km
- **Dimensions :** surdimensionnement à DN 350
- **Régime de température** Haute pression
150°C – 90°C
- **Clients prévisionnels**
 - Réseaux de chaleur Strasbourg
 - Réseau de chaleur Kehl
- **Investissement**
 - Coût prévisionnel 25,5 M€
 - Soutiens nationaux et communautaires



- **Autorisations administratives :** Délai d'instruction > 1 an
 - ✓ Dossier d'autorisation « Loi sur l'eau »
 - ✓ Plan d'évacuation/traitement des sédiments extraits
 - ✓ Etudes d'impact
 - ✓ Autorisation de la commission de navigation du Rhin
 - ✓ Occupation domaniale publique / privée
 - ✓ ...
- **Livraison :** Trimestre I / 2027

Assure la maîtrise d'ouvrage (MOA) de la réalisation du réseau de chaleur / Assure la représentation, la direction et le fonctionnement de la société

2 salariés

- Directeur ou Directrice Générale :
- Un ou une assistant / assistante opérationnel(le) :

Missions externalisées par la SEML-CKS

Marchés et missions pilotés, suivis et coordonnés par les salariés de la SEML-CKS

Administration et gestion de la société SEML-CKS

- Marché de traduction et d'interprétariat
- Marché de gestion administrative, sociale, financière, compactable et juridique de la SEML-CKS
- Marché d'Expert comptable
- Marché de prestation de communication

Direction, Pilotage et coordination du projet

Marché de mandat de Délégation de maîtrise d'ouvrage

- Pilotage et coordination technique / suivi des études menées par la MGP ou équivalent
- Gestion administrative, juridique et financière du projet
- Préparation, lancement et attribution au nom et pour le compte de la SEML-CKS de l'ensemble des procédures de marché public nécessaire à la réalisation du projet dont le marché global de performance ou équivalent

Conception, réalisation et exploitation du réseau (3 ans)

Marché global de performance ou équivalent

- Assure la production des études de conception dans le respect de la programmation du projet et de ses engagements contractuels envers la SEML-CKS
- Assure la réalisation des travaux
- Réalisation de l'exploitation et de la gestion du réseau durant les 3 premières années de mise en service

Principales étapes d'avancement du projet

Réalisation des études de conception (MOE)
Études réalisées par le MGP ou équivalent
Études suivies par la mandataire pour le compte de la SEML-CKS

Réalisation des travaux de développement du réseau de chaleur
Ces travaux seront effectués par les entreprises membres du MGP ou équivalent

Exploitation et gestion du réseau
(3 ans)

Réception et remise d'ouvrage du réseau entre le MGP et la SEML-CKS